

GLOBAL WATER PARTNERSHIP (GWP)

PARTENARIAT OUEST AFRICAIN DE L'EAU (WAWP)



**ÉVALUATION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DES
PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DES PLANS
D'ACTION NATIONAUX DE GIRE EN AFRIQUE
DE L'OUEST**

GLOBAL WATER PARTNERSHIP (GWP)
PARTENARIAT OUEST AFRICAIN DE L'EAU (WAWP)

OCTOBRE 2003

1	INTRODUCTION	3
2	BREF RAPPEL HISTORIQUE DU PROCESSUS GIRE DANS LA SOUS-REGION	3
3	ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE DANS LES ÉTATS.....	5
3.1	Bénin	5
3.2	Burkina Faso	5
3.3	Cap Vert.....	7
3.4	Côte d'Ivoire	7
3.5	Gambie	8
3.6	Guinée	9
3.7	Guinée-Bissau	9
3.8	Ghana	9
3.9	Libéria	11
3.10	Mali	11
3.11	Mauritanie	12
3.12	Niger	12
3.13	Nigeria.....	14
3.14	Sénégal.....	15
3.15	Sierra Leone	16
3.16	Togo.....	17
4	ANALYSE CRITIQUE	18

1 INTRODUCTION

La fin du 20^{ème} siècle est marquée essentiellement par la prise de conscience par l'humanité entière, de l'impérieuse nécessité de gérer autrement les ressources de la planète terre au risque de déboucher sur une impasse grave pouvant remettre en cause l'existence même de l'espèce humaine, aussi longtemps que les modes de production feront abstraction du caractère limité des richesses naturelles. Les ressources en eau douce à ce titre ont fait l'objet d'une attention particulière lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de Rio de Janeiro en 1992, et la plupart des pays du monde entier ont pris l'engagement de mettre en œuvre les dispositions du chapitre 18 de l'agenda 21.

Les enjeux de la gestion de cette ressource naturelle sont importants et se posent en termes sanitaires, alimentaires, sociaux, économiques, financiers, environnementaux, politiques et géopolitiques.

L'Afrique de l'Ouest est particulièrement touchée par les questions de disponibilités en eau.

Le déséquilibre entre besoins en eau et disponibilité de la ressource se traduit déjà en plusieurs endroits de la sous-région à certaines périodes par des situations de pénurie. Pour faire face à cette situation, l'Afrique de l'Ouest a décidé de mettre en place une gestion intégrée des ressources en eau (en abrégé « GIRE ») suite à la Conférence de Ouagadougou tenue du 3 au 5 Mars 1998.

La réalisation de la GIRE impose une mobilisation sociale de tous les acteurs et c'est pour contribuer à la réalisation de cet objectif au niveau mondial qu'a été créé en 1996 le Partenariat mondial de l'eau (GWP) qui est l'animateur principal de cette mission pour faire de la gestion de l'eau une cause commune de l'humanité.

L'objectif du présent rapport est de faire l'état de développement de la GIRE dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest depuis mars 1998. Le rapport s'articule ainsi qu'il suit :

- Introduction ;
- Bref rappel historique du processus GIRE dans la sous-région ;
- Etat de mise en œuvre de la GIRE dans les Etats ;
- Analyse critique ;
- Conclusion.

2 BREF RAPPEL HISTORIQUE DU PROCESSUS GIRE DANS LA SOUS-REGION

En rappel, lors de la conférence de RIO, la communauté internationale s'est engagée à gérer autrement les ressources naturelles de la planète. Cette dynamique a pris corps également dans la sous-région de l'Afrique de l'ouest sous l'impulsion du Burkina avec l'appui technique et financier du Danemark. Ainsi naquit ce qu'il est convenu d'appeler le « processus Gire en Afrique de l'ouest » communément connu sous la dénomination de Conférence Ouest-Africaine sur la GIRE.

Lors de cette Conférence, tenue à Ouagadougou du 3 au 5 mars 1998, les Ministres chargés de l'eau et les Chefs de délégation des 15 pays membres de la CEDEAO et de la Mauritanie ont adopté la « Déclaration de Ouagadougou » par laquelle ils exhortaient leurs Gouvernements à :

- *Mettre en œuvre dans leurs pays respectifs, un processus de gestion intégrée des ressources en eau, s'appuyant sur un Plan d'Action National de l'Eau ;*
- *Créer un cadre de coopération régionale pour la gestion intégrée des ressources en eau, l'harmonisation des politiques et des législations en matière d'eau et les échanges d'expériences ;*
- *Créer ou redynamiser les cadres de concertation entre pays riverains pour la gestion concertée des eaux des bassins partagés ;*
- *Elaborer des stratégies nationales et régionales pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à la gestion intégrée des ressources en eau.*

Le processus a reçu le soutien technique et financier du Royaume de Danemark et a abouti aux principaux résultats suivants :

- L'adoption du Plan d'Action Régional de GIRE de l'Afrique de l'Ouest (PAR-GIRE/AO) par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO en décembre 2000 à Bamako ;
- L'adoption du nouveau cadre institutionnel régional de gestion des ressources en eau par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO en décembre 2001 à Dakar.

A la suite de cette importante conférence, le processus GIRE a commencé à prendre corps progressivement dans les différents Etats et se trouve à des stades différents de mise en oeuvre d'un pays à un autre.

Ce processus a également impulsé au niveau de la société civile la création de structures spécifiques en vue de promouvoir la GIRE dans la sous-région. Les principaux acquis obtenus avec l'appui du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) à ce niveau sont :

- La création du Comité Technique Consultatif Ouest-Africain du GWP (WATAC) en janvier 1999 qui a évolué en Partenariat Ouest-Africain de l'Eau (WAWP) en mars 2002 à Bamako ;
- La création des partenariats nationaux de l'eau dans 6 pays de la sous-région (Bénin, Burkina, Ghana, Mali, Nigéria et Sénégal).
- L'élaboration de la Vision ouest-africaine de l'eau et son plan d'action présentée au 2ème Forum Mondial de l'Eau à la Haye en mars 2000.

Depuis la conférence de Ouagadougou, les idées en matière de gestion des ressources en eau ont considérablement évolué au niveau africain et au niveau mondial et de nombreuses initiatives en la matière ont vu le jour (Objectifs de Développement du Millénaire (MDGs), Objectif 2005, Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), Conseil Africain des Ministres Africains de l'Eau (AMCOW), Initiative Européenne sur l'Eau, etc).

L'état de mise en œuvre du processus GIRE, cinq ans après la Conférence de Ouagadougou se présente ainsi qu'il suit dans les 16 pays de la sous-région.

3 ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE DANS LES ÉTATS

3.1 Bénin

Le Gouvernement du Bénin ayant conscience de sa responsabilité dans la gestion des ressources en eau du pays déploie de gros efforts avec l'assistance des partenaires du secteur de l'eau pour la mise en oeuvre de la GIRE.

En vue de contribuer à la mise en oeuvre de la GIRE, les études relatives aux aspects ci-dessus sont en cours d'exécution :

- le code de l'eau ;
- le cadre institutionnel ;
- le mécanisme financier ;
- le renouvellement et la formation du personnel.

Les principales contraintes à la mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eaux sont :

- le faible niveau de connaissance des ressources en eau du Bénin (eaux de surface et eaux souterraine) ;
- la méconnaissance et/ou le faible niveau de connaissance de la demande en eau des différents secteurs de développement et leur évolution dans le temps ;
- le faible niveau d'intégration de l'eau dans l'économie nationale (l'eau n'est pas encore reconnue comme un bien économique au Bénin) ;
- l'absence d'un système de suivi de la qualité des ressources en eau, notamment autour des centres urbains tel que Cotonou.
- l'absence de structure de coordination des institutions en charge du secteur de l'eau ;

Les opportunités résident dans l'engagement du gouvernement pour la mise en oeuvre de la GIRE

3.2 Burkina Faso

Historiquement, la naissance du processus GIRE au Burkina résulte de la conjonction de plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- l'environnement international, avec notamment les recommandations issues de la Conférence de Rio ;
- la création du Ministère de l'Environnement et de l'Eau en juillet 1995;
- le renforcement de la coopération entre le Burkina Faso et le Royaume du Danemark en particulier dans le secteur de l'eau ;

Cette période a coïncidé avec celle de la formulation de la nouvelle politique et des stratégies du pays en matière d'eau.

Conscient des enjeux présents et futurs, le Gouvernement du Burkina Faso a jugé nécessaire de passer à de nouvelles formes de gestion de l'eau. L'adoption du document de « politique et stratégie en matière d'eau » en juillet 1998 témoigne de cette volonté politique et a consacré la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) comme base pour garantir les divers besoins de l'économie nationale en eau dans une vision durable.

La conduite du processus GIRE au plan national s'est appuyée sur un projet du même nom « Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Burkina Faso » qui a démarré en mars 1999.

Le Programme GIRE a été défini avec pour vocation de planifier et d'appuyer le processus de transition vers un nouveau mode de gestion de l'eau dans lequel les principes adoptés par la Nation Burkinabé seront rendus opérationnels.

A cette étape de développement du pays, l'objectif global du programme GIRE est la mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eau du pays adaptée au contexte national, conforme aux orientations définies par le gouvernement burkinabé, et respectant les principes reconnus au plan international en matière de gestion durable des ressources en eau.

Les deux objectifs immédiats étant :

1. Définir (et adopter) les stratégies de transition vers la GIRE, sous forme d'un « Plan d'action de l'eau » ;
2. Mettre en place les capacités de base en matière de GIRE nécessaires et suffisantes pour que le Burkina soit en mesure d'appliquer le Plan d'action de l'eau.

L'application du Plan d'action de l'eau se fera de façon échelonnée, sur le long terme, au rythme des capacités internes d'absorption et de mutation, et en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles.

En vue d'atteindre ces objectifs, la stratégie adoptée a été d'effectuer parallèlement le diagnostic sur l'ensemble du pays et de conduire en grandeur nature dans le bassin du Nakanbé un projet pilote dénommé « projet pilote du Nakanbé ».

Les principales actions ci-dessous énoncées ont été réalisées pour l'atteinte de ces deux objectifs immédiats :

- la conduite du processus d'élaboration du « projet de loi d'orientation relative à la gestion de l'eau », ayant permis de disposer d'un cadre législatif et réglementaire conforme aux ambitions actuelles de développement du pays en matière d'eau. La loi d'orientation relative à la gestion de l'eau a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 8 février 2001.
- l'élaboration de 11 textes d'application de la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau dont 6 adoptés par le gouvernement;
- l'élaboration d'un document « Etat des lieux de la gestion des ressources en eau au Burkina Faso » en mai 2001 dont l'objectif est la mise en évidence et la hiérarchisation de tous les problèmes qui handicapent une gestion rationnelle et efficace des ressources en eau, dans la perspective de l'élaboration d'un plan d'action de gestion intégrée des ressources en eau du pays,
- la mise en œuvre du « projet pilote de gestion intégrée des ressources en eau du bassin du Nakanbé » ;
- l'élaboration du « Plan d'action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau » du Burkina adopté par le gouvernement en mars 2003. Les principales orientations de ce plan sont le recentrage des missions de l'Etat, la définition des missions des autres acteurs, les structures et organes de gestion des bassins hydrographiques, le

plan de renforcement des capacités des acteurs, et la stratégie et les modalités de mise en œuvre du plan ;

- la conduite d'actions relatives au renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'eau.
- La préparation d'une table ronde de financement du PAGIRE prévu en fin octobre 2003;
- la mise en place d'un cadre technique de concertation sur les eaux transfrontalières entre les techniciens du domaine de l'eau du Burkina et du Ghana ;
- la contribution significative au développement du processus GIRE/Afrique de l'Ouest depuis mars 1998.

La mise en œuvre du Programme GIRE a ouvert sans contexte un vaste chantier de refondation du secteur de l'eau du Burkina Faso.

Avec l'existence d'un « *plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau* » les bases existent pour conduire efficacement le processus de gestion durable des ressources en eau du pays. L'avenir de la GIRE au Burkina repose essentiellement sur la mise en œuvre du plan d'action adopté qui couvre la période de 2003-2015.

3.3 Cap Vert

Au Cap Vert, le processus de la GIRE ne connaît pas encore un début d'exécution. Cependant il faut noter l'existence d'une forte volonté des autorités politiques pour la recherche de solutions durables aux problèmes du domaine de l'eau. En effet du diagnostic effectué sur le secteur de l'eau, il ressort que pour résoudre dans sa globalité les problèmes actuels liés aux ressources en eau, il devient illusoire de vouloir s'attaquer à chaque cause prise isolément, car les interactions entre elles sont fortes et complexes. La solution doit nécessairement se retrouver dans le cadre d'une gestion intégrée des ressources en eau, c'est-à-dire, à travers un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue de la maximisation, de façon équitable, du bien-être économique et social résultant, sans compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux.

3.4 Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la FAO, a entrepris à partir de 1996, des études préliminaires pour "la mise en place d'un système de Gestion Intégrée de l'eau en Côte d'Ivoire".

Ces études ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- un projet de document de « politique nationale de gestion intégrée des ressources en eau en Côte d'Ivoire »;
- une loi portant Code de l'eau et de 20 projets de décrets d'application;
- un projet de cadre institutionnel de gestion intégrée des ressources en eau;
- une étude sur « l'analyse économique et financière du secteur de l'eau » et des « *propositions de solutions pour un financement efficace et une gestion intégrée du secteur de l'eau et de l'assainissement* » ;
- un projet de « Programme National Hydraulique » comportant une dizaine de programmes en matière de gestion intégrée des ressources en eau d'un coût global de 21 400 000 euros.

Le processus de mise en œuvre de la GIRE a connu des difficultés objectives dues aux fréquents changements institutionnels.

Les perspectives de développement de la GIRE en Côte d'Ivoire vont concernées essentiellement :

- l'élaboration et la mise en œuvre des textes d'application du code de l'eau et de l'environnement ;
- la révision et l'adoption du document de politique nationale de l'eau ;
- la création d'un Fonds de la GIRE ;
- la mise en place du nouveau cadre institutionnel comprenant des Agences de bassin et des cadres de concertation des acteurs au niveau national, régional et local.

Il faut cependant relever que les obstacles de développement de la GIRE sont importants du fait d'un environnement relativement difficile. Ces contraintes concernent essentiellement :

- les crises socio-politiques depuis décembre 1999 ;
- l'instabilité de la structure nationale chargée de la gestion des ressources en eau ;
- les problèmes de collaboration institutionnelle ;
- l'insuffisance des ressources humaines, en particulier dans les domaines juridique, économique et financier ;
- l'insuffisance des ressources financières pour le fonctionnement adéquat de la structure chargée de la gestion des ressources en eau.

L'absence de dispositions en vue de lever ces contraintes peut entraîner le recul du processus GIRE voire même son arrêt pour une longue période.

3.5 Gambie

En Gambie, le développement de la gestion des ressources en eau a suivi les étapes suivantes :

- Avant 1970, aucune réponse particulière aux problèmes liés aux enjeux de la GIRE ;
- De 1970 à 1985, création de l'Organisation de Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), création du Conseil National des Ressources en Eau et des Institutions associées comme le département des ressources en eau et mise en œuvre de programme d'approvisionnement en eau en milieu rural ;
- De 1985 à 1994, adoption de lignes directrices d'une politique opérationnelle pour l'approvisionnement en eau potable en milieu rural ;
- De 1994 à nos jours, élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté et formulation d'une stratégie de gestion des ressources en eau.

Le développement du processus GIRE concernera essentiellement à court et moyen terme la finalisation et l'adoption du document de politique et stratégies en matière d'eau dont le financement est assuré par les agences des Nations Unies. En outre le pays négocie des ressources financières auprès de partenaires au développement pour le financement de la gestion de l'eau et des services d'énergie en vue de la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Les principales contraintes au développement du processus GIRE sont :

- l'insuffisance de sensibilisation et les préjugés selon lesquels la ressources eau est illimitée ;
- les capacités nationales limitées en matières des ressources en eau ;
- l'insuffisance des ressources financières pour le fonctionnement des structures de gestion des ressources en eau ;

- l'absence de structure de coordination et de contrôle entre les opérateurs du secteur de l'eau.

3.6 Guinée

La Guinée n'a pas encore défini à proprement parlé une stratégie cohérente de conduite d'un processus GIRE pour l'ensemble du pays. Le pays envisage de s'engager dans la gestion intégrée des ressources en eau dans le long terme. Toutefois, les éléments qui participent de la naissance du processus se mettent progressivement en place et sont essentiellement les suivants :

- L'élaboration d'un plan d'urgence comprenant 10 programmes pour la restauration des lits des cours d'eau et des bassins versants ainsi que le curage des retenues y compris l'adoption et la promulgation des textes d'application du code de l'eau.
- L'élaboration d'un programme à court, moyen et long terme permettant d'inventorier quantitativement et qualitativement les ressources en eau du pays, d'assurer la protection et la conservation des ressources en eau en vue d'une utilisation rationnelle.

A long terme, la conduite d'un processus de gestion intégrée des ressources en eau sur l'ensemble des bassins fluviaux du pays, dont les grandes étapes sont :

- Identification de l'ensemble des intervenants institutionnels et des usagers de l'eau ;
- évaluation des besoins actuels et futurs des différents usagers ;
- définition des grandes orientations de la stratégie de gestion intégrée des ressources en eau du pays ;
- présentation à la société civile et validation du document

Le programme proposé n'est qu'une amorce d'actions identifiées permettant la gestion et l'utilisation rationnelle et durable des ressources en eau du pays qui compte 1161 cours d'eau identifiés repartis en 23 bassins fluviaux dont 14 partagés avec les pays voisins.

Il faut par ailleurs noter l'existence d'un projet pilote à travers le programme de gestion intégrée des ressources en eau du bassin du Niger supérieur (GIRENS) et l'initiative du bassin du Niger appuyée par Wetland International, le Fonds mondial pour la Conservation de la Nature (WWF) et le Nigerian Conservation Fondation (NCF).

3.7 Guinée-Bissau

En Guinée Bissau, le processus de la GIRE ne connaît pas encore un début d'exécution. Toutefois il existe une forte volonté au niveau de la Direction Générale des ressources hydrauliques pour identifier les voies et moyens en vue de démarrer un processus GIRE à l'instar des autres pays de la sous-région.

3.8 Ghana

L'expérience du Ghana en matière de GIRE s'est particulièrement développée au cours des cinq dernières années, aussi l'on peut dire qu'elle est en train d'évoluer de la phase d'apprentissage à la phase opérationnelle.

Le processus de la mise en œuvre d'introduction de la mise en œuvre aussi bien au niveau national qu'au niveau décentralisé est guidé par la stratégie élaborée par la Commission des Ressources en Eau.

L'état actuel de la GIRE au Ghana se résume ainsi qu'il suit :

- le cadre institutionnel permettant à la Commission des Ressources en Eau d'assumer entièrement son rôle comme une institution nationale responsable de la GIRE et garantissant les droits d'eau est mis en place. L'autorité de la commission des ressources en eau est reconnue par l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau du Ghana ;
- les procédures et règlement d'usage de l'eau et les droits d'usage de l'eau ont été préparés par la Commission des Ressources en Eau et adopté par le Parlement en fin 2001. La mise en œuvre de ces dispositions a commencé par l'éducation et la sensibilisation ainsi que par l'organisation d'ateliers des parties prenantes. Les redevances liées aux usages de l'eau ont été convenues avec l'ensemble des différents acteurs ;
- une première version de la politique nationale de l'eau centrée sur l'approche de gestion intégrée des Ressources en eau a été élaborée et soumise pour approbation au Ministre des Travaux Publics et de l'Habitat ;
- deux bassins hydrographiques (Densu et Volta blanche) ont été sélectionnés comme bassins pilotes pour tester le renforcement des capacités, les stratégies de participation et de sensibilisation du public, la régulation et la planification des ressources en eau dans un cadre administratif décentralisé avec le bassin hydrographique comme unité de planification;
- des outils d'aide à la décision ont été développés comme outils pour la planification et l'allocation des ressources en eau;
- un plan d'éducation de masse et de sensibilisation du public comportant différentes composantes selon les couches sociales a été développé et mis en œuvre par la commission des ressources en eau ;
- un projet de système d'information sur l'eau a été initié et est en cours d'exécution.

Les perspectives en matière de GIRE au Ghana pour les cinq prochaines années se présentent comme suit :

- améliorer la capacité institutionnelle de l'institution de coordination de mettre en œuvre son mandat dont l'objectif est la promotion de la GIRE focalisée sur la demande en eau, le suivi de la pollution, les activités d'évaluation des ressources en eau pour une planification effective à l'échelle du bassin ;
- mettre en place un cadre institutionnel viable et durable pour les initiatives en matière de GIRE au niveau décentralisé à développer à l'échelle du bassin hydrographique et s'appuyant sur les leçons tirées des deux bassins pilotes ainsi que les nouvelles expériences à acquérir d'activités similaires d'autres bassins.

Les besoins pour la mise en œuvre de la GIRE sont :

- en terme d'appui méthodologique, une approche équilibrée d'utilisation de l'assistance technique internationale et de l'expertise locale doit être prise en considération ;
- une assistance financière est requise pour appuyer la mise en œuvre des agences de bassin. Des besoins existent également en matière de renforcement des capacités, ainsi que pour les formations dans des disciplines en rapport avec la planification des ressources en eau et les principes de GIRE.

Les principales contraintes qui peuvent affecter le processus de mise en oeuvre de la GIRE au Ghana sont :

- la coordination durable et la collaboration des institutions de systèmes d'information de l'eau et les autres agences;
- la volonté locale de participer ;
- l'appui politique pour faciliter la mise en œuvre de la GIRE ;
- et la mobilisation des ressources financières pour supporter et soutenir le processus.

3.9 Libéria

La gestion efficiente des ressources en eau et la satisfaction des besoins en eau potable et en assainissement des populations urbaines et rurales ont constitué les points majeurs de préoccupation du Gouvernement du Libéria. Conformément aux dispositions du document d'orientations politiques pour la réalisation de ces préoccupations avec l'implication de toutes les parties prenantes du secteur de l'eau, en créant le besoin d'une approche de gestion intégrée des ressources en eau au Libéria selon les recommandations de la conférence de Ouagadougou.

A la suite de la Conférence de Ouagadougou en mars 1998 et dans la perspective du développement du processus GIRE, le Gouvernement du Libéria a réactivé le Comité interministériel qui a servi comme Unité de Coordination. Le Gouvernement a ultérieurement créé un comité technique de coordination plus connu sous le nom de comité d'eau potable et d'assainissement.

Le comité d'eau potable et d'assainissement a hérité des responsabilités du comité national des ressources en eau et d'assainissement et est présentement au plan national, la structure légale de régulation en matière d'eau et d'assainissement et doté de pouvoirs pour prendre des décisions politiques. Le fonctionnement du comité a minimisé les problèmes de duplication des fonctions entre les institutions du secteur de l'eau et amélioré la coopération et la coordination pour la mise en œuvre de la GIRE au Libéria.

3.10 Mali

Le Mali pour la mise en œuvre de la GIRE a bénéficié d'un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) au titre d'un appui technique et méthodologique à la mise en œuvre du plan national de gestion intégrée des ressources en eau au Mali.

A cet effet, une étude diagnostique du secteur de l'eau a été faite en octobre 2001 puis validée par un atelier national tenu en janvier 2002 dont les conclusions ont été adoptées par le Gouvernement en juillet 2002.

Cette étude diagnostique du secteur de l'eau comporte des études thématiques devant permettre d'élaborer la politique et les stratégies de gestion des ressources en eau du pays pour les années à venir. Ces études constituent les premiers maillons du processus devant aboutir à la mise en œuvre d'un plan de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Les résultats attendus de ce plan de gestion intégrée des ressources en eau sont :

- un état des lieux de la gestion actuelle des ressources en eau ;
- des propositions de politiques et stratégies, devant contribuer à la mise à disposition d'un Plan d'Action National du secteur de l'eau ;
- des capacités renforcées pour rendre le Plan d'action opérationnel.

L'étude diagnostique sera conduite en 2003 et 2004. Dans la mise en œuvre du processus un programme pilote est en cours sur le Niger Supérieur avec l'appui financier du Royaume des Pays Bas.

Ce programme d'une durée de cinq ans, intitulé « Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Niger Supérieur (GIRENS) » a pour objectif global la contribution au développement durable dans le bassin du Niger Supérieur et à la lutte contre la pauvreté dans un cadre sous-régional et pour objectifs spécifiques :

- la mise en œuvre de la GIRE à titre pilote dans le bassin transfrontalier du Niger supérieur en relation avec les autres intervenants en matière de GIRE.
- l'élaboration d'un plan d'action à court et moyen termes visant la protection des ressources en eau.
- l'identification et la promotion d'actions alternatives génératrices de revenus pour les populations riveraines du fleuve.

Les perspectives du développement du processus GIRE comprennent :

- la conduite de forums et de consultations afin de promouvoir le dialogue, la concertation, la consultation, la sensibilisation et le partenariat entre tous les acteurs public, privé et non gouvernemental ;
- l'élaboration et la validation d'un plan d'action GIRE ;
- l'organisation d'une table ronde avec les partenaires au développement pour la mise au point et la mise en œuvre d'une stratégie de financement du plan d'action GIRE.

Les contraintes par contre concernent :

- l'insuffisance de ressources humaines dans les domaines des sciences économiques et sociales (juristes, économistes, financiers, sociologues) ;
- les capacités du point de vue méthodologique ;
- l'insuffisance de ressources financières et matérielles pour le fonctionnement adéquat des structures chargées de la gestion des ressources en eau ;
- l'absence de concertation entre les structures en charge de l'eau et de l'aménagement du territoire ;
- les conflits de compétence entre les structures ;
- l'absence de texte d'application des lois existantes.

En terme de perspectives de développement de la GIRE au Mali, l'environnement se présente plus favorablement en raison :

- du développement important de la décentralisation dans le pays, ce qui constitue un atout pour la mise en œuvre de la GIRE ;
- de l'existence d'une loi portant Code de l'eau (loi 02-006 du 31 Janvier 2002), d'une ordonnance et d'un décret portant création, organisation et modalités de fonctionnement de l'Agence du fleuve Niger ;
- de l'existence du projet pilote de mise en œuvre de la GIRE sur le Niger supérieur.

3.11 Mauritanie

Il n'existe pas d'informations officielles disponibles permettant d'apprécier l'état de mise en œuvre du processus GIRE dans ce pays.

3.12 Niger

En matière de GIRE, le processus s'appuie sur l'existence d'une politique nationale s'inspirant des principes de Dublin et RIO ainsi que de l'existence d'un Schéma Directeur de Mise en Valeur et de Gestion des Ressources en Eau

La prise en compte de l'évolution du contexte national, notamment la « note de stratégie nationale » avec ses quatre volets majeurs que sont l'Environnement, la Lutte contre la Pauvreté, la Bonne Gouvernance et le renforcement du Secteur Privé, a conduit le Gouvernement du Niger à réviser ce schéma directeur dans la nécessité de mise en place des d'unités de gestion des eaux (UGE), et de mise à jour de son Programme Hydraulique National.

Le schéma Directeur de Mise en Valeur et de Gestion des Ressources en Eau a dégagé une stratégie reposant sur la responsabilisation des acteurs du développement qui sont concernés par l'eau chacun à son niveau, en partant de la base. Sept (7) Unités de Gestion de l'Eau (UGE) sont instaurées pour servir de fondements à la planification, à la mise en valeur et à l'exploitation des ressources en eau.

Une étude initiée en 2002 a émis les propositions d'un cadre juridique et institutionnel relatif aux UGE, des propositions de structures de gestion des UGE et une stratégie de mise en œuvre. Des textes juridiques de ce nouveau cadre institutionnel sont en cours d'approbation par le Gouvernement.

La mise en place des structures de gestion des UGE est envisagée à titre pilote, aussi il est prévu d'identifier dans chacune des 7 UGE du Niger, une ou plusieurs zones de dimensions raisonnables afin de bâtir et capitaliser les expériences.

Les zones proposées sont celles écologiquement sensibles qui présentent des enjeux économiques très importants (pratique intense de cultures irriguées) et une vulnérabilité très élevée aux aléas climatiques et actions anthropiques.

Cinq niveaux de gestion des ressources en eau ont été identifiés qui sont respectivement le niveau local (à l'échelle du village) ; le niveau sous-régional (à l'échelle d'une vallée, bassins versants et/ou des grands systèmes aquifères) ; le niveau régional (à l'échelle des UGE) ; le niveau national (à l'échelle du pays) et le niveau international.

Les Stratégies de mise en œuvre reposent essentiellement sur la responsabilisation de l'ensemble des acteurs de développement par l'eau et l'assainissement partant sur la base des principes suivants :

- les utilisateurs des infrastructures hydrauliques, l'Etat (pour les ouvrages d'intérêt national) et les collectivités (pour les infrastructures collectives) ont la maîtrise d'ouvrage ;
- le secteur privé et les ONG viennent en appui aux maîtres d'ouvrage en garantissant la maîtrise d'œuvre ;
- la Commission Régionale de l'Eau et de l'Assainissement dotée d'un Secrétariat technique Permanent, permet de garantir l'harmonie entre les besoins en eau des utilisateurs, les ressources disponibles et les solutions techniques les plus appropriées à l'échelle de la région ;
- la Commission Nationale de l'Eau et de l'Assainissement dotée d'un Secrétariat Permanent au niveau central, assure la coordination des activités de planification, de mise en valeur et de gestion des ressources en eau et de l'Assainissement ;
- les Directions centrales et déconcentrées du Ministère de l'Hydraulique et des autres Ministères concernés, se consacreront à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'eau et plus particulièrement du Schéma Directeur.

Afin de bien apprécier le fonctionnement d'une Unité de Gestion de l'Eau, Le gouvernement du Niger a obtenu du PNUD et DAES un appui financier et technique pour expérimenter l'approche pour l'Unité Liptako Gourma.

Les principales contraintes au développement du processus GIRE sont :

- le faible niveau d'allocation de ressources budgétaires nationales à la gestion des ressources en eau ;
- la réduction progressive des apports financiers extérieurs pour la gestion des ressources en eau ;
- la coordination insuffisante des interventions des divers acteurs (services nationaux, organismes internationaux, communautés de base, autres) ;
- l'insuffisance des réseaux d'observation hydrologiques ;
- les difficultés d'application des règles et lois régissant le partage et la gestion des eaux internationales.

Les opportunités :

- l'existence d'un Schéma Directeur de Mise en valeur et de Gestion des ressources en eau ;
- l'appui du PNUD pour le renforcement des capacités dans le secteur de l'eau ;
- l'assistance préparatoire pour la gestion intégrée des eaux du fleuve Niger dans le cadre de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) ;
- l'existence du programme d'approche stratégique pour la gestion intégrée des eaux du Bassin du Lac Tchad, dans le cadre de la Commission du Bassin du Lac (CBLT) ;
- l'appui de la FAO pour la législation du domaine des ressources en eau ;
- la mise en place des institutions de gestion intégrée des ressources naturelles : Cellule de Gestion des Ressources Naturelles (C/GRN), Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) ;
- la présence d'institutions sous régionales et régionales spécialisées dans la gestion des ressources en eau : Centre AGRHYMET, Hydro-Niger, ACMAD...
- le regain d'intérêt de certains partenaires dans la gestion des ressources en eau, à travers notamment, les projets d'assistance aux pays membre de l'ABN et de la CBLT;

En terme de perspectives à court et moyen terme, les éléments ci-dessous contribueront au développement du processus GIRE au Niger :

- la prise en considération du Schéma Directeur de Mise en valeur et de Gestion des ressources en eau comme partie intégrante du Programme National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) ;
- l'Intégration de la politique de l'eau dans la stratégie nationale de développement ;
- la mise en place de l'ensemble de textes d'application des lois déjà adoptés en matière de législation et réglementation du domaine de ressources en eau ;
- la meilleure coordination de la gestion des ressources en eau au plan national et régional ;
- la meilleure gestion concertée entre les pays riverains d'un même bassin .

3.13 Nigeria

La prise de conscience au niveau des plus hautes autorités du Nigeria sur la problématique de la gestion durable des ressources en eau a donné lieu à de nombreux programmes et initiatives pour la réforme du secteur de l'eau comme pour l'établissement de la GIRE. Ces initiatives comprennent la réhabilitation des schéma directeur d'approvisionnement en eau potable de la nation, de la promulgation du décret 101 en 1993 sur les ressources en eau, la finalisation du schéma directeur national des ressources en eau en 1995 avec l'assistance de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), et le processus en cours de développement de la loi sur l'eau et de la politique nationale de gestion des ressources en eau.

Le processus de réforme du secteur de l'eau a commencé en 1997 avec l'approbation du Conseil National des Ressources en Eau (NCWR) et exécuté en collaboration avec la Banque Mondiale.

Le processus de réforme adopté est celui du modèle "Cycle de Gouvernance" qui comporte les phases suivantes :

- Phase de bilan (état des lieux du secteur) réalisée sur la base de sept (7) études thématiques sur les ressources en eau sur les aspects suivants :
 - cadre législatif et réglementaire ;
 - cadre institutionnel et approche participative ;
 - information et banque de données des ressources en eau ;
 - aspects économique et financiers des ressources en eau ;
 - environnement et ressources durables ;
 - infrastructures hydrauliques et gestion patrimoniale ;
 - eaux internationales.
- Phase de développement de la politique (principes et détails), réalisée à partir des recommandations des études thématiques de la phase de bilan. Cette phase doit aboutir à la finalisation d'un document de politique qui sera présenté au Conseil Exécutif Fédéral pour approbation en novembre 2003. Parallèlement un projet de loi sur les ressources en eau sera soumis à délibération à l'Assemblée Nationale dans le premier trimestre de 2004.
- Phase de réforme (législative et institutionnelle) ;
- Phase de mise en oeuvre.

Les perspectives à court et moyen terme du processus GIRE au Nigeria concerneront la finalisation du document de politique nationale en matière de gestion des ressources en eau et l'élaboration du projet de loi basé sur le document de politique.

En terme de contraintes on peut relever un nombre important d'acteurs (publics et privés) dont les activités ont des impacts sur les ressources en eau avec une absence de coordination horizontale entre les structures publiques et les ONGs et privé. Il existe également une insuffisance de coordination verticale entre les différents niveaux de gouvernement (fédéral, d'état et local)

On note également une insuffisance dans l'implication des parties prenantes dans les prises de décision pour la planification et de développement des schémas sur les ressources en eau.

Certaines des faiblesses dans le secteur des ressources en eau sont liées au chevauchement des responsabilités des organisations, au changement de politique des différents gouvernements résultant d'une faible capacité des institutions .

Les atouts pour la mise en œuvre de la GIRE résident dans les intentions politiques fortes, une législation largement en place, des institutions pleinement développées, 30 années d'expériences en matière de gestion des bassins hydrographiques.

3.14 Sénégal

Le Sénégal n'a pas encore défini une stratégie nationale et encore moins élaboré un Plan d'actions en matière de GIRE. Toutefois, les éléments qui participent de la naissance du processus se mettent progressivement en place. Ces éléments concernent :

- la mise en place d'un Partenariat National de l'Eau du Sénégal (PNES) en novembre 2002 ;
- la mise en place d'un Projet de Réforme du Système de Gestion des Forages Motorisés (REGEFOR) basée sur un partenariat entre le secteur public, les populations bénéficiaires et le secteur privé ;
- la mise en place d'une cellule au niveau du bassin hydrographique du Lac de Guiers. Cette cellule qui regroupe les différentes catégories d'usagers, les représentants des Collectivités Locales et les représentants de l'Etat constitue un cadre de concertation pour harmoniser les interventions sur le lac ;
- la mise en place du Comité de Concertation sur la Gestion de l'Eau au niveau du bassin hydrogéologique des Niayes en août 2003, chargé de coordonner la mise en œuvre du plan d'actions sur la gestion intégrée des ressources en eau dans la zone des Niayes ;

La prise de conscience par les plus hautes autorités politiques du pays sur les enjeux liés à la gestion durable des ressources en eau du pays a conduit à la décision de mettre en œuvre la GIRE avec l'appui de la Coopération Canadienne en fin 2003.

3.15 Sierra Leone

Il est important de noter que ce pays vient de sortir d'une situation de guerre, avec une administration en construction en général et en particulier dans le secteur de l'eau. Le processus GIRE n'a pas encore véritablement commencé. En dépit de cette situation difficile, l'on constate que le pays qui possède un potentiel énorme de développement, est en reconstruction sur tous les fronts avec des besoins énormes en ressources diverses.

Les enjeux qui justifient la mise en œuvre de la GIRE sont les suivants :

- insuffisance d'un environnement politique intégré au niveau national ;
- fonctions ad hoc et fragmentation des responsabilités entre les départements ministériels, les administrations publiques et les agences ;
- insuffisance d'intégration entre les objectifs de développement social et les préoccupations du domaine des ressources en eau à tous les niveaux ;
- insuffisance de l'approche de gestion intégrée des ressources en eau ;
- insuffisance d'échange d'information entre les acteurs du secteur de l'eau ;
- insuffisance dans la mise à jour des informations sur les ressources en eau ;
- niveau bas des investissements dans le secteur de l'eau.

En terme de perspectives à court et moyen terme, l'objectif de la Sierra Leone en considération de la GIRE est de réhabiliter et construire dans le pays les capacités au niveau institutionnel, financier et technique, aussi une évaluation des ressources en eau nationales dans une vision durable sera faite pour le développement, la gestion et la protection de ces ressources.

Pour la réalisation de cet objectif, la planification suivante est faite :

- Identification de personnes locales pour les activités de mise en œuvre de la GIRE dans le pays ;
- Création d'une structure de coordination ainsi que des mécanismes de coopération entre les acteurs du secteur des ressources en eau ;
- Création d'un secrétariat ou d'une commission pour la coordination des activités de GIRE ;

- Promotion des activités de sensibilisation sur la GIRE ;
- Recherche d'appuis techniques et financiers pour le développement des activités en matière de GIRE.

Les contraintes pour le développement du processus GIRE, résultent de la situation de guerre dont le pays a longtemps souffert avec une destruction des infrastructures hydrauliques et du réseau de suivi des ressources en eau. En effet le pays ne dispose pas d'un document de politique en matière d'eau permettant de prendre en charge les activités de la GIRE. D'autre part, les capacités institutionnelles sont très faibles aussi existe-t-il un besoin énorme de formation et de renforcement des capacités des ressources humaines en matière d'eau ainsi que la reconstruction des infrastructures physiques et des réseaux de suivi des ressources en eau.

3.16 Togo

Le Togo s'est engagé sur la mise en œuvre du processus GIRE avec l'appui du PNUD, de l'ONU/DAES et de la FAO avec la mise en œuvre d'un projet intitulé « Politique et stratégies nationales pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ».

Le processus de mise en œuvre de la GIRE a démarré en juin 2002. Les activités programmées dans le cadre de ce processus sont :

- la sensibilisation sur la nécessité de la GIRE ;
- la finalisation de l'élaboration du rapport provisoire sur l'état des lieux ;
- la conduite d'une expérience GIRE en vraie grandeur sur le bassin du Zio ;
- l'élaboration d'un projet de réforme institutionnelle GIRE ;
- l'élaboration des projets de politique et stratégies GIRE et du code de l'eau et ses décrets d'application ;
- l'élaboration d'un Plan d'actions prioritaires GIRE couvrant une période de cinq ans ;
- l'organisation d'un atelier de validation des projets de politique et stratégies GIRE, de réforme institutionnelle et du programme d'actions prioritaires, avec la participation des principaux partenaires.

Les perspectives à court et à moyen terme de développement du processus sont essentiellement l'organisation de l'atelier de validation qui va permettre le développement ultérieur de la GIRE.

En terme de contraintes les principales sont :

- la suspension de la coopération financière entre le pays et les principaux bailleurs de fonds avec pour conséquence les difficultés de mobilisation de l'aide publique au développement ;
- l'insuffisance de cadres compétents et expérimentés ;
- l'absence de concertation entre les départements ministériels impliqués dans la gestion de l'eau ;

Les opportunités pour le développement du processus GIRE sont essentiellement liées à:

- une forte volonté politique pour la réforme du secteur de l'eau ;
- l'existence d'un processus de décentralisation en cours ;
- l'appui potentiel de l'Unité Coordination Régionale des Ressources de la CEDEAO ;

4 ANALYSE CRITIQUE

Sur la base de la documentation et des informations officielles fournies par les pays de la sous-région et tenant compte des engagements pris par ces mêmes pays lors de la conférence de Ouagadougou en mars 1998, on peut affirmer que les résultats obtenus à ce jour sont en deçà des attentes. En effet si au niveau régional on peut considérer que les résultats sont relativement satisfaisants (élaboration et l'adoption du Plan d'action régional de GIRE de l'Afrique de l'Ouest, création et mise en place de l'Unité de coordination des ressources en eau au sein d'une institution régionale de développement qu'est la CEDEAO, mobilisation des autorités politiques au plus haut niveau), par contre en ce qui concerne les pays pour l'élaboration des plans d'action nationaux GIRE, les progrès accomplis en la matière sont faibles. En effet seulement 2 pays sur 16 disposent d'un plan d'action, et à l'horizon 2005, on peut estimer raisonnable que 4 autres pays seront au rendez-vous soit un total de 6 pays sur 16, soit 25% de l'ensemble des pays de la sous-région ; le chemin à parcourir est donc encore long.

Les justifications de cette situation résident dans le fait qu'en ce qui concerne les acquis au niveau régional, il existait un secrétariat en charge du suivi du processus qui a bénéficié de l'appui politique constant du Burkina et de l'appui technique et financier du Royaume du Danemark.

Pour ce qui est des pays pris individuellement, le niveau de développement du processus GIRE dépend largement de l'engagement de chaque pays et de l'environnement spécifique du pays par rapport à la problématique de la gestion des ressources en eau (contexte socio-économique et physique), avec toutefois une mention spéciale pour les pays sinistrés à la suite de conflits (Liberia et Sierra Leone) ou plongés dans l'instabilité politique.

En rappel, le tableau de classement des pays selon le niveau de développement de la GIRE est le suivant :

Groupe A : les pays à même d'atteindre l'objectif d'avoir leur plan national GIRE développé d'ici 2005 ;

Groupe B : les pays qui ont besoin d'un **appui léger** pour pouvoir atteindre cet objectif d'avoir leur plan national GIRE d'ici 2005 ;

Groupe C : l'ensemble des pays ayant besoin d'un **appui important** pour pouvoir atteindre cet objectif d'avoir leur plan national GIRE d'ici 2005 ;

Les informations officielles disponibles permettent de classer les pays ainsi qu'il suit :

Groupe	Pays	Justifications
A	Burkina et Ghana	Ces deux pays disposent déjà de plans d'actions GIRE adoptés par leurs Gouvernements respectifs et la préoccupation pour ce groupe de pays est la mise en œuvre de leurs plans nationaux.
B	Bénin, Mali, Nigeria et Togo	Un appui léger à la fois technique et financier devrait permettre à ce groupe de pays d'achever la conduite du processus d'élaboration des plans d'action nationaux d'ici 2005. En effet ils ont déjà franchi d'importantes étapes de conduite du processus exécutées ou en cours d'exécution (Approche méthodologique, Etats des lieux, concertation des acteurs, nouveau cadre législatif et réglementaire défini). Les étapes les plus difficiles peuvent être considérées comme accomplies. Les pays comme le Bénin, le Mali et le Togo bénéficient d'appui financier de la part de partenaires au développement tandis que la Nigeria doit par contre rechercher des appuis.

<p>C</p>	<p>Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Mauritanie¹, Niger, Sénégal et Sierra Leone</p>	<p>Ce groupe est constitué de pays qui ne seront pas visiblement au rendez vous de 2005 même avec un appui aussi important soit-t-il, car une des exigences majeures d'un processus bien mené et porteur d'avenir est la prise en compte du temps nécessaire pour la sensibilisation et l'implication indispensable des acteurs. Deux années d'ici 2005 sont objectivement insuffisantes pour mettre en œuvre toutes les étapes (Approche méthodologique, Etats des lieux, sensibilisation/concertation des acteurs, nouveau cadre législatif et réglementaire adapté, élaboration et adoption du plan).</p> <p>Toutefois ce groupe de pays n'est pas homogène et il est pertinent de distinguer des sous-groupes qui se présentent comme suit :</p> <p>Le sous-groupe constitué par la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Niger et le Sénégal sont des pays disposant d'éléments partiels d'un processus GIRE (expérience pilote, études du cadre législatif et réglementaire en cours, existence de schéma directeur des ressources en eau) et peuvent cheminer plus vite vers la réalisation d'un plan d'action en l'absence de contraintes socio-politiques.</p> <p>Le sous-groupe constitué par le Cap Vert, la Gambie et la Guinée Bissau qui sont au stade ou le processus GIRE ne connaît pas un début d'exécution pour de nombreuses raisons (approche méthodologique inexistante, insuffisance de compétences, aucune étude en cours) et qui vont cheminer beaucoup plus lentement en dépit d'un appui important.</p> <p>Le sous-groupe constitué par les pays sinistrés par les conflits comme le Liberia et la Sierra Leone pour lesquels la priorité restent la stabilité politique suivie de la reconstruction de l'administration publique de l'eau avant de pouvoir engagé un processus GIRE digne de ce nom.</p>
-----------------	--	---

¹ aucune information officielle n'est disponible

TABLEAU RECAPITULATIF D'ANALYSE DES PAYS DE LA SOUS-REGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

ETAPE	BENIN	BURKINA	CAP VERT	COTE D'IVOIRE
1. Augmenter la sensibilisation sur la GIRE et construire la volonté politique à supporter le processus	La volonté politique est dans le contexte actuel, la facteur moteur pour la mise en œuvre du processus.	La volonté politique est un acquis qui a permis d'engager le pays dans cette vision de gestion durable des ressources naturelles depuis 1996, et l'adoption du plan d'action pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE) par le Gouvernement constitue le gage du soutien permanent du processus pour la mise en œuvre du plan.	Une forte volonté existe suite au constat de résoudre globalement les problèmes liés à la ressources en eau. Le processus reste encore à démarrer donc toutes les étapes sont à construire.	Des actions importantes de sensibilisation sont à mettre en œuvre particulièrement vis à vis du politique en vue de soutenir le développement du processus.
2. Assurer un cadre de participation des parties prenantes.	Des études sont prévues à cet effet.	Un cadre de participation des acteurs est prévu par la loi au niveau national, régional et local. La tâche restante est de rendre ces cadres de concertation opérationnels en 2004.		N'existe pas.
3. Vue d'ensemble des activités en cours que le plan GIRE peut exécuter.	Le plan GIRE n'est pas encore élaboré.	Les activités sont définies dans le PAGIRE et l'acquisition des financements suite à la table ronde prévue en fin octobre 2003, permettra de les exécuter.		Des activités diverses relatives au cadre réglementaire et législatif, aux cadres de concertation des acteurs et à la création des organes sont prévues et faire l'objet d'un appui.
4. Identifier et prioriser les enjeux et problèmes de la GIRE.	Sera fait à la suite des études prévues.	Déjà effectué avec une étude « Etat des lieux des ressources en eau et de leur cadre de gestion ».		Reste encore à faire
5. Identifier les fonctions de la GIRE	Non encore exécuter.	Déjà effectué et disponible dans le PAGIRE.		Reste encore à faire
6. Identifier le potentiel de management et les contraintes	En cours d'exécution.	Déjà effectué et disponible dans « Etat des lieux des ressources en eau et de leur cadre de gestion ».		En cours d'exécution
7. Préparer les plans et stratégies pour le cadre de la GIRE.	Sera fait à la suite des étude en cours.	Déjà effectué et disponible dans le PAGIRE.		Prévus pour être exécuter
8. Assurer l'adoption au niveau politique le plus élevé.	Sera fait après l'élaboration du plan d'action.	Le PAGIRE a été adopté en mars 2003 par le Gouvernement.		Sera fait après l'élaboration du plan d'action.

9. Initier le renforcement des capacités.	Des études sont prévues à cet effet.	Partiellement exécuté avec la mise en œuvre du projet GIRE et se poursuivra dans le cadre du PAGIRE.		A exécuter
10. Préparer un portefeuille de projets pour la mise en œuvre et la stratégie de financement du plan	A prévoir dans le plan.	Déjà existant pour la période de 2003 à 2008 dans le PAGIRE.		Portefeuille existant à la recherche de financement..
Conclusions/recommandations	Beaucoup de travail reste encore à faire pour aboutir à l'élaboration d'un plan.	La tâche principale reste pour le pays la mise en œuvre du PAGIRE avec l'appui des partenaires au développement.	Le cheminement sera certainement long même avec un appui technique et financier important.	Un appui méthodologique et technique pour la mise en cohérence des acquis déjà existants sera nécessaire pour conduire efficacement le processus GIRE.

ETAPE	GAMBIE	GHANA	GUINEE	GUINEE BISSAU
1. Augmenter la sensibilisation sur la GIRE et construire la volonté politique à supporter le processus	Des actions importantes de sensibilisation sont à prendre sérieusement en considération particulièrement vis à vis du politique en vue de soutenir le développement du processus.	La volonté politique est un acquis qu'il faut maintenir et consolider	Des actions importantes de sensibilisation sont à prendre sérieusement en considération particulièrement vis à vis du politique en vue de soutenir le développement du processus.	Une forte volonté existe suite au constat de résoudre globalement les problèmes liés à la ressources en eau. Le processus reste encore à démarrer donc toutes les étapes sont à construire.
2. Assurer un cadre de participation des parties prenantes.	Inexistant et à construire	Existe	N'existe pas	
3. Vue d'ensemble des activités en cours que le plan GIRE peut exécuter.	A exécuter ultérieurement après l'élaboration d'un plan.	Le renforcement des capacités et l'assistance financière pour la mise en place des organismes de bassins.	A réaliser à la suite d'un appui méthodologique de mise en cohérence des activités	
4. Identifier et prioriser les enjeux et problèmes de la GIRE.	Etape non encore exécutée	Déjà exécuter	Etape non encore exécutée	
5. Identifier les fonctions de la GIRE	Idem	Idem	Idem	
6. Identifier le potentiel de management et les contraintes	Idem	Idem	Idem	
7. Préparer les plans et stratégies pour le cadre de la GIRE.	Idem	Idem	Idem	
8. Assurer l'adoption au niveau politique le plus élevé.	Idem	Idem	Idem	
9. Initier le renforcement des capacités.	Idem	A exécuter	Idem	
10. Préparer un portefeuille de	Idem	Déjà existant	Portefeuille existant mais devant	

projets pour la mise en œuvre et la stratégie de financement du plan			faire l'objet d'une restructuration et mise en cohérence.	
Conclusions/recommandations	Beaucoup de travail reste encore à faire pour aboutir à l'élaboration d'un plan donc un appui important également	La tâche principale reste pour le pays la mise en œuvre du Plan d'action GIRE avec l'appui de partenaires au développement.	Beaucoup de travail reste encore à faire pour aboutir à l'élaboration d'un plan donc un appui important également	Le cheminement sera certainement long même avec un appui technique et financier important.

ETAPE	LIBERIA	MALI	MAURITANIE ²	NIGER
1. Augmenter la sensibilisation sur la GIRE et construire la volonté politique à supporter le processus	Une forte volonté existe pour la reconstruction de l'administration publique de l'eau suite au conflit. Le processus reste encore à démarrer donc toutes les étapes sont à construire.	Volonté politique existante pour soutenir le processus GIRE du pays.		Volonté politique existante pour soutenir le processus GIRE du pays.
2. Assurer un cadre de participation des parties prenantes.		Existe		Existe
3. Vue d'ensemble des activités en cours que le plan GIRE peut exécuter.		Existe		A réaliser à la suite d'un appui méthodologique de mise en cohérence des activités
4. Identifier et prioriser les enjeux et problèmes de la GIRE.		Déjà effectuer		Effectuer dans le cadre du schéma directeur existant
5. Identifier les fonctions de la GIRE		En cours d'exécution		A exécuter
6. Identifier le potentiel de management et les contraintes		En cours d'exécution		Idem
7. Préparer les plans et stratégies pour le cadre de la GIRE.		En cours d'exécution		Idem
8. Assurer l'adoption au niveau politique le plus élevé.		La disponibilité politique existe à cet effet		La disponibilité politique existe à cet effet
9. Initier le renforcement des capacités.		En cours d'exécution		E exécuter à la suite de l'élaboration du plan GIRE
10. Préparer un portefeuille de projets pour la mise en œuvre et la stratégie de financement du plan		A exécuter à la suite de l'élaboration du plan d'action		Existant mais à restructurer et à mettre en cohérence selon la GIRE
Conclusions/recommandations	La priorité reste la reconstruction de l'administration publique de	Un appui léger devrait permettre au pays de disposer d'un plan d'action d'ici 2005		Pays pouvant cheminer plus vite vers la réalisation d'un

² Aucune information officielle n'est disponible

	l'eau afin d'envisager à la suite la mise en œuvre d'un processus GIRE. Les appuis multiformes sont nécessaires.			plan d'action avec un appui méthodologique et financier.
--	--	--	--	--

ETAPE	NIGERIA	SENEGAL	SIERRA LEONE	TOGO
1. Augmenter la sensibilisation sur la GIRE et construire la volonté politique à supporter le processus	Volonté politique existante ayant donné lieu à l'impulsion du processus GIRE dans le pays.	Volonté politique à consolider pour soutenir le processus.	Une forte volonté existe pour la reconstruction de l'administration publique de l'eau suite au conflit. Le processus reste encore à démarrer donc toutes les étapes sont à construire.	Il existe une forte volonté politique pour la réforme du secteur
2. Assurer un cadre de participation des parties prenantes.	Existe	Existe		Inexistant
3. Vue d'ensemble des activités en cours que le plan GIRE peut exécuter.	La finalisation du document de politique et l'élaboration de projet de loi	A élaborer		Finalisation de l'état des lieux et poursuite des étapes ultérieures pour l'élaboration du plan
4. Identifier et prioriser les enjeux et problèmes de la GIRE.	Existe	Idem		A exécuter
5. Identifier les fonctions de la GIRE	En cours d'exécution	Idem		Idem
6. Identifier le potentiel de management et les contraintes	En cours d'exécution	Idem		Idem
7. Préparer les plans et stratégies pour le cadre de la GIRE.	En cours d'exécution	Idem		Idem
8. Assurer l'adoption au niveau politique le plus élevé.	La disponibilité politique existe à cet effet	La disponibilité politique existante est à consolider		La disponibilité politique existe à cet effet
9. Initier le renforcement des capacités.	A consolider	A exécuter suite au plan élaboré		A exécuter suite au plan élaboré
10. Préparer un portefeuille de projets pour la mise en œuvre et la stratégie de financement du plan	A exécuter suite à l'élaboration du plan	A exécuter suite à l'élaboration du plan		A exécuter suite à l'élaboration du plan
Conclusions/recommandations	Un appui léger à la fois technique et financier devrait permettre à ce pays d'achever la conduite du processus d'élaboration du plan d'action national d'ici	Un appui important peut permettre au pays de cheminer plus vite vers la réalisation d'un plan d'action.	La priorité reste la reconstruction de l'administration publique de l'eau afin d'envisager à la suite la mise en œuvre d'un processus GIRE. Les appuis multiformes sont nécessaires.	Un appui léger à la fois technique et financier devrait permettre à ce pays d'achever la conduite du processus d'élaboration du plan national d'ici 2005.

	2005			
--	------	--	--	--

